

Présentation du projet éducatif de territoire (PEDT) et du plan Mercredi



Le projet éducatif de territoire (PEDT) est un *cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner, sur un territoire donné (ici, celui de la commune de Houilles), leurs actions en direction des enfants et des élèves de manière à mieux respecter les rythmes, les besoins et les aspirations de chacun d'entre eux.*

En septembre 2018, le retour à la semaine de quatre jours a rendu nécessaire l'élaboration d'un nouveau PEDT. Le précédent avait couvert la période 2014-2018. Un PEDT est élaboré pour une période de trois ans, avec une année supplémentaire possible, par dérogation. Une demande émise en 2017, par la Ville de Houilles, afin d'effectuer, en 2017-2018, le bilan de la mise en œuvre des rythmes scolaires.

Par ailleurs, dans ce contexte, le ministère de l'Éducation nationale a souhaité qu'une nouvelle démarche appelée « plan Mercredi » puisse être annexée au PEDT afin de valoriser et de diversifier plus spécifiquement les activités proposées le mercredi matin dans les accueils de loisirs.

Dans le cadre de son partenariat, la Ville a travaillé avec les fédérations de parents d'élèves et l'Éducation nationale afin de définir conjointement les objectifs du nouveau PEDT.

Objectifs du nouveau PEDT

- Favoriser les apprentissages, le développement personnel et le bien-être des enfants en tenant compte de leur singularité et de leur intégration au sein du collectif.
- Favoriser le « vivre ensemble » en développant des projets autour de la citoyenneté, de la laïcité et de la prévention du harcèlement, afin de permettre à chaque enfant d'évoluer dans un climat scolaire et périscolaire serein.
- Permettre à tous les enfants d'accéder à des actions éducatives de qualité, favorisant ainsi la réussite de chacun.
- Renforcer les liens entre les membres de la communauté éducative ouilloise (c'est-à-dire l'ensemble des acteurs qui interviennent auprès des enfants ouillois).

Objectifs du plan Mercredi

Les grands objectifs du plan Mercredi se déclinent à Houilles de la manière suivante :

- **Renforcer** l'articulation entre les différents temps de l'enfant, en prenant en compte les rythmes et les besoins de chacun d'entre eux.

- **Proposer** des activités variées en y associant des sorties éducatives.

- **Favoriser** l'accès pour tous les enfants à des activités qualitatives.

Si, dans l'ensemble, ces objectifs étaient pour une part déjà mis en œuvre par la Ville, il s'agira aujourd'hui de :

- mettre en œuvre et développer des actions communes entre les écoles et les accueils de loisirs ;
- développer encore davantage la mise en cohérence des actions scolaires et périscolaires afin de renforcer la cohérence des différents temps de l'enfant, et d'encourager la démarche de qualité des accueils de loisirs.

L'**instance de pilotage** du PEDT et du plan Mercredi sera un comité de suivi composé de membres de l'Éducation nationale, de représentants des parents d'élèves et des services municipaux, ainsi que des élus concernés. Ce comité de suivi est présidé par le maire et l'adjointe au scolaire. À noter que les associations locales seront également impliquées dans les différents projets.

Les **orientations prioritaires** ciblées, pour la mise en œuvre des actions pour les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020, sont :

- Le développement durable et l'écocitoyenneté.
- La lutte contre le harcèlement.
- Le handicap et la différence.